

## Ingénieur chargé de recherche Adjoint scientifique et technique Avis de vacance

**Catégorie** 5  
**Filière** Scientifique et Technique  
**Modalités** 1 poste à pourvoir par voie de recrutement interne

**Affectations** **DIR GEN – Champagne-Ardenne - Reims**  
Le périmètre géographique d'intervention comprend les zones suivantes :  
- le département des Ardennes  
- la conurbation rémoise  
- une partie du département de la Marne, au nord d'une ligne Epernay / Sainte Ménéhould

**Candidature avant le** 18 juillet 2010

---

### Contexte

L'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), établissement public administratif créé par la loi du 17 janvier 2001, a pour missions de mettre en œuvre les prescriptions de l'Etat en matière de diagnostics et de fouilles d'archéologie préventive, d'assurer l'exploitation scientifique et la diffusion de résultats, de concourir à l'enseignement, la diffusion culturelle et la valorisation de l'archéologie.

L'établissement, organisé en huit directions interrégionales et le siège, dispose d'un effectif (CDI et CDD) de 2000 agents et d'un budget de plus de 140 millions d'euros.

### Mission

Sous la responsabilité du Directeur interrégional, l'Adjoint scientifique et technique a pour mission de coordonner sur des territoires donnés, la conception, la préparation et la mise en œuvre des projets d'opération et des travaux de post-fouilles. Il anime et coordonne l'exploitation, la mise en valeur et la diffusion des résultats auprès de la communauté scientifique et du grand public.

### Fonctions

Dans les conditions définies ci-dessus, l'Adjoint scientifique et technique est chargé :

- d'établir, en liaison éventuelle avec les responsables d'opération, les projets de diagnostics ou de fouilles permettant de satisfaire les prescriptions scientifiques et techniques établies par l'Etat dans le respect de l'équilibre budgétaire global de l'interrégion ;

- de déterminer, en liaison avec l'administrateur et le contrôleur de gestion les moyens humains, matériels et financiers nécessaires à la réalisation des opérations ;
- d'établir les éléments de nature scientifique, ou relatifs aux conditions de travail et de sécurité, nécessaires aux arbitrages à rendre par le directeur interrégional en matière d'allocation des moyens des opérations
- d'assurer toutes liaisons utiles avec les services de l'Etat, notamment en ce qui concerne le choix des responsables d'opération, la préparation des projets de diagnostic et de fouilles, et plus généralement le suivi des opérations en cours ;
- d'être l'interlocuteur privilégié des responsables d'opérations et de leur apporter son concours pour la résolution des différents problèmes scientifiques, techniques ou d'organisation qu'ils peuvent rencontrer pendant la phase chantier ou la phase post-fouilles ;
- de coordonner, suivre et contrôler les opérations ;
- de solliciter en tant que de besoin les collègues experts susceptibles d'aider à la définition ou à la mise en œuvre des projets ;
- de prendre en charge la résolution de l'ensemble des questions à traiter avec les aménageurs, et notamment de rassembler tous les éléments techniques constitutifs du dossier d'opération (accessibilité des terrains, contraintes techniques, calendrier d'opération...) ;
- de veiller à la bonne organisation de la phase de post-fouilles, et de conseiller en tant que de besoin les responsables d'opération dans l'élaboration de leur projet de publication ;
- de participer aux opérations de valorisation ou de communication mise en œuvre à l'occasion des opérations d'archéologie préventive ;
- de participer à l'élaboration du compte rendu des résultats scientifiques de l'inter région ;
- de contribuer à l'évaluation des personnels de la filière scientifique et technique de l'inter région affecté aux opérations ;
- animer et coordonner l'activité de recherche et de publications du territoire sous sa responsabilité ;
- susciter des projets de recherche, conseiller et suivre le montage et la réalisation de ces projets.

Il peut par ailleurs :

- participer à la définition du programme d'activité scientifique de l'établissement ;
- apporter son concours à la direction scientifique et technique et à la direction du développement culturel et de la communication pour la réalisation d'opérations de mise en valeur ou de diffusion à caractère national (expositions, colloques...).

**Nota : Les adjoints scientifiques et techniques peuvent maintenir une activité propre de recherche dans des conditions définies au cas par cas avec la direction de l'établissement.**

Les fonctions décrites ci-dessus correspondent aux principales fonctions prévues pour ce poste, elles peuvent faire l'objet d'adaptations en fonction des besoins de service.

### **Compétences et expériences requises**

**Les fonctions seront pourvues pour une durée de 5 ans renouvelable par période de 2 ans.**

Niveau de diplômes requis :

- Doctorat, doctorat d'Etat ou doctorat de troisième cycle ou diplôme équivalent,  
ou
- Master 2, DEA ou DESS et 2 années d'expérience professionnelle minimum dans des fonctions similaires,  
ou
- Licence ou diplôme équivalent et 3 années minimum d'expérience professionnelle dans des fonctions similaires.

Les diplômes auront été obtenus de préférence dans les domaines de l'histoire ou de l'archéologie (ou archéosciences)

Compétences et expériences requises :

- Une expérience confirmée en archéologie préventive,
- Une expérience confirmée de l'encadrement et l'animation d'équipes pluridisciplinaires,
- Une connaissance approfondie des milieux et acteurs de la recherche en archéologie,
- Un bon niveau de compétence et d'expérience de la conduite de projets,
- Le sens de l'organisation et l'aptitude à la communication écrite et orale,
- Une autorité naturelle et une aptitude au dialogue,
- Connaissances des différentes périodes chronologiques et bon niveau d'expertise dans une ou plusieurs dominantes,
- Maîtrise des méthodes d'intervention en archéologie préventive.

### **Candidature**

Les candidats sont invités à adresser leur candidature avant **le 18 juillet 2010** (CV, lettre de motivation) à Valérie Pétillon-Boisselier, directrice des ressources humaines de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives à l'adresse suivante : INRAP – DRH - Service Développement des Ressources Humaines – 7 rue de Madrid 75008 Paris ou par mail : [service-recrutement@inrap.fr](mailto:service-recrutement@inrap.fr).